

CONDITIONS DE BANQUE



Diamond

Votre Banque

VALIDITE : A PARTIR DU 1er Février 2017

NB : - Tous les montants sont en F CFA. Toutes les commissions sont taxables (T.A.F) au taux de 10%, à l'exception de la commission BCEAO. Les frais de téléx sont taxables (T.V.A) au taux de 18%.
- Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet.
- La T.A.F, la T.V.A, les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public. Diamond Bank vous offre la possibilité d'opérer sans frais sur votre compte dans tous les pays de la zone UEMOA où elle est présente. Tout virement/transfert de compte à compte dans le réseau Diamond Bank (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal) est gratuit.
- Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la commission BCEAO hors UEMOA qui est de 0,6% sur le montant principal.
- Tout transfert supérieur à l'équivalent de 500.000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
- Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. Ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, des frais de dossier.

1. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	: Gratuit
1.1.1.1 Compte chèques	: Gratuit
1.1.1.2 Compte épargne simple	: Gratuit
1.1.1.3 Dépôt à terme	
1.1.1.3.1 Term Deposit	
- Dépôt minimum	: 10 000 000 F
- Durée minimum	: 3 mois
- Taux négociable en fonction du montant et de la durée	
- Retrait avant échéance	: Pénalité 1% du montant retiré
1.1.1.3.2 Call Deposit	
- Dépôt minimum	: 2 000 000 F
- Durée minimum	: à convenance du client
- Taux négociable en fonction du montant et de la durée	
- Retrait avant échéance	: Pas de pénalité
1.1.1.4 Plan Epargne logement	: 20 000 F
1.1.1.5 Compte joint	
1.1.1.5.1 - Compte chèques	: Gratuit
1.1.1.5.2 - Compte d'Epargne	: Gratuit
1.1.1.6 Compte indivis	
1.1.1.6.1 - Compte chèques	: Gratuit
1.1.1.6.2 - Compte d'Epargne	: Gratuit
1.1.1.7 Autres type de comptes- Compte Epargne Spécial	: 500 000 F
- Compte Epargne Junior (Petit Diamant)	: 10 000 F
- Compte Epargne Etudiant	: Gratuit
1.1.1.9 Assurance associée au compte chèque (frais annuel)	: 8 000 F Pour un capital garanti de 1 000 000 F 25 000 F pour un capital garanti de 3 000 000 F 42 000 F pour un capital garanti de 5 000 000 F
1.2 Conditions de clôture de compte	
1.2.1 Compte chèques	: Gratuit
1.2.2 Compte épargne simple	: Gratuit
1.2.3 Dépôt à terme	: Gratuit/pénalité 1% si clôture avant terme
1.2.4 Plan Epargne logement	: Gratuit
1.2.5 Compte joint	
1.2.5.1 Compte chèques	: Gratuit
1.2.5.2 Compte d'Epargne	: Gratuit
1.2.6 Compte indivis	
1.2.6.1 Compte chèques	: Gratuit
1.2.6.2 Compte d'Epargne	: Gratuit
1.2.7 Attestation de clôture de compte	: 15 000 F
1.2.8 Autres type de clôture de comptes	: Gratuit
II-SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de compte	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué au meilleur client (Taux de base bancaire)	: 9,5% l'an
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	: 0,025%
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit du compte	: 0,0125%
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé : Taux variable min	: 2 000 F
Personne physique,	5 000 F
Personne morale	
2.1.1.5 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
- Compte Courant particulier	: 1 500 F
- Compte Courant Etablissement/ONG/Associations	: 2 500 F
- Compte Société	: 5 000 F
- Compte Courant Agent Permanent de l'Etat	: 700 F
2.1.1.6 Arrêté de compte	: 30 000 F
2.1.1.7 Relevé d'identité bancaire	: Sans frais
2.1.2 Relevés de compte	
2.1.2.1 Mensuel (Par poste)	: Sans frais
2.1.2.2 A la demande (mois en cours)	: 1 000 F/page
2.1.2.3 Autres période	: 1 000 F/page
2.1.3 Relevé récapitulatif des frais annuels	: Sans frais
2.1.4 Autre type de relevé de comptes	
Par Email	
* Quotidien	: 20 000 F par mois
* Hebdomadaire	: 10 000 F par mois
* Mensuel	: Sans frais
Par Swift(MT940)	: Variable entre 5000 F et 10 000 F selon le nombre de message envoyé par jour
2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde	: 15 000 F
2.1.5.2 Attestation d'engagement (Particuliers)	: 50 000 F
2.1.5.3 Attestation de non engagement	
- Particuliers (APE y compris)	: 30 000 F
- Sociétés	: 50 000 F
2.1.5.4 Autres types d'attestation bancaire	
- Attestation de comptes	: 15 000 F
- Attestation de virement bancaire	: 15 000 F
- Attestation bancaire pour VISA	: 50 000 F
- Attestation financière	: 30 000 F
2.1.6 Conditions créditrices	
2.1.6.1 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple : Epargne règlementée	
- Taux (fixé par la BCEAO)	: 3,5% l'an
- Impôt IRC	: 15% sur les intérêts servis
- Solde minimum rémunéré	: 1 F
- Solde maximum rémunéré	: 10 000 000 F
- Périodicité de versement des intérêts	: Trimestrielle
2.1.6.2 Compte Epargne Junior (Petit Diamant)	
- Cotisation mensuelle minimale	: 10 000 F
- Minimum rémunéré	: 30 000 F
- Plafond rémunéré	: Pas de plafond
- Durée minimale de cotisation	: 4 ans
- Taux d'intérêt	: 4,75% l'an
- Pénalité de retrait	: 0,2% du montant retiré
- Pénalité de rupture de contrat avant terme	: 0,2% du montant restant dû
- Périodicité de versement des intérêts	: Trimestrielle
2.1.6.3 Compte Epargne Etudiant	
- Solde minimum de fonctionnement	: Aucun
- Solde minimum rémunéré	: 75 000 F
- Plafond rémunéré	: Pas de plafond
- Taux d'intérêt	: 4% l'an
- Périodicité de versement des intérêts	: Trimestrielle
2.1.6.4 Compte Epargne Spécial (Compte avec chéquier)	
- Taux	: 3,5% l'an
- Impôt IRC	: 15% sur les intérêts servis
- Solde minimum rémunéré	: 10 000 000 F
- Plafond rémunéré	: Pas de plafond
- Périodicité de versement des intérêts	: Mensuelle
- Nombre de retraits max/mois pour calcul des intérêts	: 2
- Au-delà de 2 retraits mensuels	: Perte des intérêts du mois
2.1.6.5 Plan Epargne Logement	
- Taux	: 4,75% l'an
- Impôt IRC	: 15% sur les intérêts servis
- Solde minimum rémunéré	: 30 000
- Plafond rémunéré	: Pas de Plafond
- Périodicité de reversement des intérêts	: Annuelle
- Pénalité de retrait	: Clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours

2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	: Sans frais
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	: 100 F par feuillet
2.2.1.1.2 Chèques non barrés vignette	: 900 F par feuillet
2.2.1.1.3 Lettre-chèque	: 2 000 F/mois
2.2.1.1.4 Frais de gardiennage de chèquiers	
2.2.1.2 Chèques de guichet	
- X≤2 000 000	: 2 000 F
- 2 000 000<X≤5 000 000	: 3 000 F
- 5 000 000<X≤10 000 000	: 5 000 F
- >10 000 000	: 10 000 F
2.2.1.3 Certification de chèque	
- X≤2 000 000	: 2 000 F
- 2 000 000<X≤5 000 000	: 3 000 F
- 5 000 000<X≤10 000 000	: 5 000 F
- >10 000 000	: 10 000 F
2.2.1.4 Frais pour annulation de chèque de banque	: Gratuit
2.2.1.5 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	: 3 000 F par feuillet et 15 000 F par chéquier
2.2.1.6 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	: 3 000 F par feuillet et 15 000 F par chéquier
2.2.1.7 Frais de destruction de chèquiers	: Sans frais
2.2.1.8 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	: 10 000 F
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	: 15 000 F
2.2.1.10 Encaissement de chèques	
2.2.1.10.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	: Gratuit
2.2.1.10.2 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou à l'insuffisance de provisions	
- Chèque DBB	: 10 000 F
- Autres banques	: 5 000 F
2.2.1.10.3 Effets de commerce	
- Chèques et effets envoyés à l'étranger	
Commissions	: 0,25% minimum 10 000 F
DHL	: 50 000 F
- Chèques et effets reçus de l'étranger	
Commission d'encaissement	: 0,25% minimum 10 000 F
Conditions normales de transfert émis	
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte interbancaire GIM (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du Client	: Gratuit
2.2.2.1.1.2 Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	: Gratuit
2.2.2.1.1.3 Coût des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	: 500 F/ Opération
2.2.2.1.1.4 Mini relevé	: Gratuit
2.2.2.1.1.5 Frais de gestion mensuels	: 1 000 F(Simple) ou 2 000 F(Dmobile+ Assurance)
2.2.2.1.2 Cartes Visa	
2.2.2.1.2.1 Coût d'acquisition de la carte	
- Visa Classic Prépayé	: 10 000 F
- Visa Classic Débit Sans frais	
- Visa Gold Débit Sans frais	
2.2.2.1.2.2 Frais de gestion	: 250 F par mois
- Visa Classic Prépayé	: 24 000 F par an + Prime d'assurance 4 400 F par an
- Visa Classic Débit	: 36 000 F par an + Prime d'assurance 5 500 F par an
- Visa Gold Débit	: 36 000 F par an + Prime d'assurance 5 500 F par an
- Coût des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères (Au Benin et à l'extérieur du Benin)	: 1 250 F + 1.50% du montant retiré
- Coût des retraits aux guichets automatiques de Diamond Bank (Au Benin et à l'extérieur du Benin)	: Gratuit
- Coût des paiements sur les TPE Diamond (Benin et à l'extérieur du Benin)	: Gratuit
- Coût des paiements sur les TPE des autres banques (Benin et à l'extérieur du Benin)	: Gratuit
TPE GIM	: Gratuit
TPE VISA	: 1000 F + 1% du montant retiré
- Plafond par opération de paiement	
VISA Classic Prépayé	: 300 000 F
VISA Classic Débit	: 1 000 000 F
VISA Gold Débit	: 2 000 000 F
- Plafond Paiement Jour	
VISA Classic Prépayé	: 2 000 000 F
VISA Classic Débit	: 2 000 000 F
VISA Gold Débit	: 3 000 000 F
2.2.2.1.2.3 Validité de la carte	: 3 ans
2.2.2.2 Réédition du code confidentiel	: 5 000 F
2.2.2.3 Opposition carte	
2.2.2.3.1 Par le client	: perte ou vol : 5 000 F
2.2.2.3.2 Par la Banque: usage abusif (particulier)	: Sans frais
2.2.2.3.3 Remplacement de carte	: 10 000 F
2.2.2.3.4 Annulation de carte	: 10 000 F
2.2.2.3.5 Levé d'opposition	: Sans frais
2.2.2.4 Modification de contrat (carte, plafond)	: 5 000 F
2.2.2.5 Prestations Services Monétiques	
2.2.2.5.1 Services Accessibles via les Guichets Automatiques de Banque/Distributeurs automatiques de de Billets	
* Consultation /édition de solde dans la banque du client	: Gratuit
2.2.2.5.1.2 * Consultation /édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	: 200 F
2.2.2.5.1.3 * Consultation/édition d'historique de solde	: Gratuit
2.2.2.6 Paiements (Dans la zone UEMOA)	: Gratuit
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Domiciliation de salaires	: Gratuit
2.2.3.1.2 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	: Gratuit
2.2.3.1.3 Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	: 5 000 F
2.2.3.1.4 Virement entre agences en faveur d'un tiers	: Gratuit
2.2.3.1.5 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	: Gratuit
2.2.3.1.6 Mise en place de virement Permanent Local ou autre	
2.2.3.1.6.1 - création de dossier	: Gratuit
2.2.3.1.6.2 - Exécution des opérations	: 200/opération
2.2.3.1.7 Modification de virement permanent	: Gratuit
III-SERVICES BANCAIRES	
3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	: Jour J+1
3.1.2 Remise de chèque	: Jour J+1
Chèque DBB	: Jour J
Chèque d'autres banques	: Jour J+2
3.1.3 Remise d'effets à l'encaissement	: Jour J+1
3.1.4 Virement émis, paiement de chèques	: Jour J-1
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	
- Retrait d'espèces sur compte épargne précédent le retrait	: Premier jour de la quinzaine
- Versements d'espèces sur compte courant	: Jour J
- Retrait d'espèces sur compte courant	: Jour J
- Versements d'espèces sur compte épargne suivant le jour du versement	: Premier jour de la quinzaine
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	: Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèque de guichet	: Gratuit
3.2.7 Incident sur compte Avis à tiers détenteur (ATD, Saisie-arrêt)	: 15 000 F
3.2.9 Frais de circularisations	
- Particuliers	: Gratuit
- Sociétés	: 30 000 F
3.2.10 Changement de signature	: Gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	: Gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	: Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	: Gratuit
IV-SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	: Gratuit
4.2 Banque en ligne	: Gratuit
4.3 Services SMS	: Gratuit
4.4 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet	: Gratuit
4.5 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	: Gratuit
V-GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	: 5 000 F
5.2 Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	: Franco
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	: Franco
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	: Franco
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	: Franco

5.6 Certificat de non-paiement	: Franco
VI-OPERATION DE CHANGE	
6.1 Achat de billets de banque (Commission de manipulation)	: Franco
6.2 vente de chèques de voyage en EURO	: 2%
6.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	: 2%
VII-OPERATION DE CREDIT	
7.1 Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB+ Marge)	
- Crédit à Court Terme	: TBB + 3,5 = 13%
- Crédit à Moyen Terme	: TBB + 2,5 = 12%
- Crédit à Long Terme	: TBB + 2,5 = 12%
7.2 Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.2.1 Paiement par anticipation	: 1% du montant
7.2.2 Frais d'étude des dossiers de prêt	: 1% min 100 000 F
7.2.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	
- Taux initial + 1,5% < 15% l'an	
7.2.4 Frais d'échéance payée (selon périodicité)	: 1% du montant impayé
7.2.5 Commission d'engagement	: 3% l'an par trimestre indivisible
7.2.6 Frais et commissions d'escompte	: 1%, commission de dossier
7.2.7 Cautions et avais	
- X≤50.000.000	: 3% l'an par trimestre indivisible
- >X>50.000.000	: 2% l'an par trimestre indivisible
- Frais de dossier	: 1% min 50 000 F
- Lettre de garantie pour absence de documents	: 50 000 F
VIII-OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	
8.1 Transferts	
8.1.1 Transferts zone UEMOA	
- Transfert sur place (BENIN)	: 5 000 F
- Transfert hors place	
Commission de transfert	: 10 000 F
Frais RTGS	: 5 000 F
- Transfert par D – Online (Plafond 2 000 000 F)	: 2 000 F
8.1.2 Transferts hors zone UEMOA(Afrique)	
- Téléx	: 7 000 F
- Commissions BCEAO	: 0,6% min 500 F
- Commission sur transfert	: 0,5% min 15 000 F
8.1.3 Zone EUROPE	
- Téléx	: 8 500 F
- Commissions BCEAO	: 0,6% min 500 F
- Commissions sur transfert	: 0,5% min 15 000 F
8.1.4 Zone Amérique	
- Téléx	: 10 000 F
- Commissions BCEAO	: 0,6% min 500 F
- Commissions sur transfert	: 0,5% min 15 000 F
- Frais de Draft pour la délivrance de chèque de banque	: 2 000 F
8.1.5 Transferts reçus	
- Clients	: Franco
- Non clients	: 10 000 F
- Payable sur une autre banque	: 15 000 F
8.1.6 Envoi de fonds dans le réseau Diamond (D-EXPRESS)	
- Clientèle Grand Compte	: Sans frais
- Sociétés (Large commercial)	: 10 000 F
- PME & Particuliers (Opération supérieure ou égale à 1 000 000 F)	: 0,5% HT
8.2 Opération de Commerce International	
8.2.1 Remise documentaire import	
- Commission de dossier	: 5 000 F
- Commission de manipulation fixe	: 20 000 F
- Commission d'acceptation	: 15 000 F
- Commission de prorogation	: 15 000 F/ trim. Indivisible.
- Com. de transfert à une autre banque	: 20 000 F + téléx (5 000 F)
- Com. de renvoi au cédant	: 50 000 F + 50 000 F (DHL) + 5 000 F (téléx)
- Conditions normales de transferts pour l'envoi de fonds au cédant	
8.2.2 Remise documentaire export	
- Commission de dossier	: 25 000 F
- Commission encaissement	: 0,25% min 25 000 F + 50 000 F (DHL)
- Commission d'amendement	: 10 000 F + 15 000 F (téléx)
8.2.3 Crédit documentaire import	
- Ouverture	
Frais de dossier	: 15 000 F
Commission d'ouverture	: 0,35% par trimestre indivisible, min 15 000 F
- Téléx	: 15 000 F
- Utilisation	
Commission d'utilisation	: 0,35% min 25 000F
Commission d'acceptation pour les LC à paiement différé ou par acceptation de traite	: 0,25% min 25 000 F
Conditions normales de transferts	
- Modification	
Commission de modification	
Simple	: 10 000 F + 15 000 F (téléx)
Avec risque portant sur le montant	: 0,35% min 15 000 F+15 000 F (téléx)
Avec risque portant sur la validité	: 0,15% min 15 000 F+15 000 F (téléx)
- Commission d'annulation	: 50 000 F + 15 000 F (téléx)
8.2.4 Crédit documentaire export	
- Notification	: 0,10% min 25 000 F
- Confirmation	: 0,20% min 50 000 F
- Négociation	: 0,20% min 25 000 F
- Transférabilité	: 0,15% min 25 000 F
- Commission de modification simple	: 15 000 F + 15 000 F (téléx)
- Com.de modification montant:0,20% min 25 000 F + 15 000 F (téléx) si LC confirmé	
- Commission de transfert à une autre banque	: 20 000 F + 5 000 F (téléx)
- Com. de modification validité	: 0,15% min 25 000 F + 15 000 F (téléx) si LC confirmé
- DHL	: 50 000 F
8.2.5 Envoi de message Swift aux banques étrangères	
- Frais de traitement	: 15 000 F
- Frais de Téléx	: 15 000 F
Envoi de message de garantie bancaire	: 50 000 F (téléx)
Domiciliation à l'export : 10 000 F	
IX-AUTRES SERVICES	
9.1 Abonnement mensuel au site internet	: Gratuit
9.2 Successions	
9.2.1 Frais d'ouverture de dossier de succession	: Sans frais
9.2.2 Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	: 15 000 F
9.2.3 Frais annuel de tenue de compte	: 15 000 F
9.3 Autres types de services	
- Réclamations/Investigations	: 2 500 F
- Année en cours	: 5 000 F
- Autres années	: 15 000 F
- Confirmation auditeurs	: 15 000 F
- Promesse de cautionnement	
Particuliers	: Gratuit
Sociétés	: 30 000 F
- Lettre de référence	
Particuliers	: 15 000 F
Sociétés	: 50 000 F
- Promesse d'accompagnement bancaire	
Particuliers	: Gratuit
Sociétés	: 50 000 F

PUBLICATION SEMESTRIELLE DES MEILLEURS TAUX OFFERTS A LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2016*

ETABLISSEMENT	Conditions débitrices applicables au premier semestre 2017		Taux des dépôts à terme hors Epargne règlementée appliqués le trimestre écoulé		Taux des autres dépôts et produits d'épargne non règlementés	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
DIAMOND BANK SA - BENIN	0,00%	14,00%	2,00%	7,50%	4,00%	4,75%

* Suivant l'article 32 de la décision de mise en oeuvre de la politique de monnaie et de crédit